



AUJOURD'HUI

N°1 OFFERT

Votre **NOUVEAU** magazine week-end
L'HEBDO LOISIRS DE VOTRE RÉGION

FOOTBALL - LIGUE 1

Seri : « Avec St-Etienne, il n'y a pas photo » P 23

A NOS LECTEURS

D'avantage d'information locale et un nouveau magazine du week-end : votre journal change en profondeur pour devenir, plus que jamais, votre allié au quotidien. C'est avec cette ambition que nous avons conçu le nouvel hebdomadaire Nice-Matin week-end qui accompagne, désormais, le journal chaque vendredi. La sortie en famille à ne pas rater, le bon plan concert, le resto à découvrir : un guide indispensable pour préparer son week-end, et un vrai moment de lecture-plaisir.

Grâce à la mobilisation de ses équipes, Nice-Matin donne, plus que jamais, la priorité à l'information locale que vous trouvez maintenant dès la page 2. Votre journal met ainsi clairement l'accent sur la proximité avec le souci permanent de trouver des solutions aux petits et grands tracas de votre vie quotidienne. Un allié, de la première à la dernière page !

DENIS CARREAUX
Directeur des rédactions

Pris au piège



L'info du jour

nice-matin
Vendredi 6 mai 2016

Un cruel piège à pigeons

À la suite de plaintes de résidents du quartier Antony-Fabre, un gel a été posé afin de faire fuir les volatiles nuisibles. Les effets du produit n'ont pas vraiment eu les résultats espérés...

Des pigeons collés à Villeneuve-Loubet ! Cela peut sonner comme une blague, une mauvaise farce... pourtant rien d'amusant dans cette histoire.

Tout débute le matin du 31 mars. À la suite de plaintes d'occupants, l'office HLM Côte d'Azur habitat fait poser un gel répulsif contre les pigeons à la résidence de la Lisière, chemin du Garoumiou. Une perpendiculaire à l'avenue Antony-Fabre. À 20h01, Sophie Gantoy qui habite les lieux poste un message d'alerte sur le Facebook « Tu sais que tu viens de Villeneuve-Loubet quand... » Des pigeons, collés sur le toit de son immeuble, agonisent, selon elle.

Aussitôt, la Toile s'indigne. Les pompiers sont appelés. Marie Saruco, passionnée d'animaux et en contact avec l'association « Friends of animals », se rend sur place. Albert Calamuso, adjoint à la Tranquillité publique, et même Lionnel Luca, le maire, interviennent dans



« De la colle pour tapisser »

Une enquête a rapidement été menée par la municipalité sur le gel, élaboré par un laboratoire baptisé Socodif. Sur le papier, le produit est pourtant inoffensif. « 818 est un gel dissuasif pour les pigeons, (...) il apporte une solution pratique (...) en évitant la destruction des oiseaux », lit-on sur le site du fabricant (1). Intelligent même aux dires du pro-

ducteur de l'enduit incriminé : un gel prêt à l'emploi dont l'objectif est de faire fuir les pigeons. Sans les tuer.

Or, « Le gel ressemble à de la colle pour tapisser, il est très visqueux, décrit Sophie Gantois. Il a été déposé en trop grande quantité au niveau des alvéoles et des rebords de la murette au-dessus de la porte d'entrée de

la résidence. Quand les pigeons se sont posés, ils se sont mis du gel plein les plumes et les pattes. Certains ont réussi à accéder au toit. Ils ont tenté de s'envoler mais ils se sont écrasés par terre. Les autres se sont trouvés collés lorsque le gel s'est solidifié. »

Une situation intolérable pour Marie Saruco : « J'ai récupéré des pigeons englués

et je les ai amenés chez un vétérinaire. Il a dû les laver avec un produit spécial car le gel résiste à plus de 80 °C ! Impossible de le retirer simplement avec de l'eau chaude savonneuse, comme c'est indiqué sur la fiche du produit. » Mais les pigeons ne sont pas les seules victimes : des espèces menacées peuvent être en contact avec ce produit ou même

les chats et les chiens. Il leur suffit de se lécher les pâtes qui auront touché le gel ou attraper un oiseau englué et s'empoisonner.

Plainte auprès du procureur

Contacté, Socodif a refusé de s'exprimer. De son côté, Côte d'Azur habitat assure s'être séparé de ses services.

L'association « Nos amis les oiseaux » a déposé plainte auprès du procureur de la République de Grasse mi-avril. Une histoire qui donc est loin d'être finie.

1) Socodif-chimie-industrie.fr

dossier :
GAËLLE DE LUNARDO
gdelunardo@nicematin.fr

(D. R.)

L'info du jour

nice-matin
Vendredi 6 mai 2016

à Villeneuve-Loubet

Carole Davis : « Il faut l'interdire ! »

Carole Davis, présidente de l'association « Friends of animals » : « J'ai été alertée de la situation à Villeneuve-Loubet par Marie [Saruco, tire ci-contre]. J'ai tout de suite mené mon enquête sur ce massacre. J'ai essayé de joindre le laboratoire Socodif, qui a refusé de parler. Leur silence veut tout dire. Mais cette histoire ne s'arrête pas à cette commune, je vois même des pigeons englués dans mon quartier à Nice ! Ce gel cause des dégâts importants et menace d'autres espèces, les moineaux, les hirondelles par exemple. Il faut l'interdire dès maintenant ! Dans ce but, nous allons déposer plainte la semaine prochaine au ministère de l'Écologie. »



Albert Calamuso : « la mairie s'est fait fusiller »



Albert Calamuso, adjoint au maire à la Tranquillité publique : « Je sortais de conseil municipal lorsque j'ai vu le message de Sophie Gantoy sur Facebook le 31 mars. J'ai essayé de calmer tout le monde et savoir ce qui se passait. La mairie s'est fait fusiller alors que nous étions ignares de cette histoire ! Dès le lendemain, j'ai réussi

à joindre le directeur de Côte d'Azur habitat. Il m'a expliqué la situation et m'a présenté le produit comme étant inoffensif. Nous nous sommes rendus sur place le 1er avril, pour constater le problème. Le produit est un poison aussi bien pour les pigeons que pour les chiens, les chats ou les humains s'il est inhalé. »

Questions à Pascal Cousin, président de l'association « Nos amis les oiseaux » « Il fallait que j'agisse »

Pascal Cousin, président de l'association « Nos amis les oiseaux » a déposé plainte auprès du procureur de la République de Grasse le 12 avril et transmis une copie au ministère de l'Agriculture.

Pourquoi avez-vous déposé plainte ?

C'est un produit dangereux qui a

été mis en circulation. Des oiseaux sont morts. Personne n'a rien fait, il fallait que j'agisse pour stopper la vente de ce gel.

Vous avez réussi à joindre la société Socodif, à l'origine du produit. Que vous ont-ils dit ?

Je suis tombé sur un représentant très sûr de lui mais qui n'y connaissait strictement rien aux

oiseaux. Pour lui, le produit est inoffensif. Le seul problème venait de la pose, qui avait été mal faite à la résidence de Villeneuve-Loubet. C'est une excuse bidon !

Que redoutez-vous ?

Que le produit continue d'être vendu aux collectivités dans le Sud-Est. Des espèces protégées

pourront être mises en danger et ça sera irréversible.

Êtes-vous soutenu par d'autres associations ?

Pas vraiment. J'ai transmis le dossier à des associations mais je n'ai pas eu de réponse. C'est vraiment dommage car si rien n'est fait, les oiseaux vont peu à peu disparaître.



(D. R.)